

## Pourquoi rapprocher les Yvelines et les Hauts-de-Seine ?



Avec la création d'un **établissement public interdépartemental**, les Hauts-de-Seine et les Yvelines ont posé les bases d'un rapprochement avec, à plus long terme, la perspective d'une fusion. L'objectif : investir sur des projets communs **pour une plus grande attractivité du territoire au bénéfice des habitants**. C'est inédit dans l'histoire administrative française, mais prévu par la loi.

Il s'agit aussi d'apporter un **vrai contrepois à une menace** bien réelle : le gouvernement a annoncé, il ne faut pas l'oublier, **la disparition des départements** de la petite couronne pour 2020. Or nos départements conduisent leurs missions avec efficacité et professionnalisme. Ils rendent des services de proximité aux habitants, presque au cas par cas quand il s'agit de solidarité.

Cette alliance va nous permettre de prendre notre avenir en main. **C'est à nous, les territoires, de décider ce qui est bon pour nous** ! Nous y sommes d'ailleurs contraints par l'étranglement, le mot n'est pas trop fort, que nous subissons, avec la **baisse sans précédent des dotations de l'Etat** (- 64 % sur 3 ans), l'explosion de la **péréquation** qui nous est imposée, mais aussi l'augmentation des allocations individuelles de solidarité.

L'établissement public interdépartemental Yvelines/Hauts-de-Seine rassemble tous les élus des deux départements et n'engendre **aucune dépense nouvelle** puisqu'il fonctionne avec les moyens mis à disposition par les deux collectivités. Nous allons démontrer qu'on peut réaliser des **économies d'échelle** et libérer un **potentiel de développement et d'investissement** plus important. Les Yvelines et les Hauts-de-Seine rassemblées disposent d'un budget de 3,4 milliards d'euros.

### **Nos premières mises en commun :**

**Culture** : un service interdépartemental d'**archéologie préventive** ; la promotion et la gestion des principaux équipements culturels

**Social** : la création d'un **établissement interdépartemental** pour accueillir les personnes souffrant d'un handicap psychique, afin d'éviter de les voir partir en Belgique ; la réalisation en commun des schémas départementaux d'action sociale et médico-sociale et le

développement d'une gestion commune des établissements départementaux de l'aide sociale à l'enfance ; un programme interdépartemental d'insertion pour les bénéficiaires du RSA.

*Education* : une logistique commune pour le développement des **usages numériques** dans les collèges.

*Aménagement du territoire* : La fusion des deux sociétés d'économie mixte d'aménagement qui deviennent **Citallios** [1].

*Transports* : la mise en commun des **services d'entretien du réseau routier** départemental, des stratégies communes pour les transports publics.

Nous allons faire **des économies évidemment mais pas au détriment de l'emploi**, je le redis. Parce que nous avons besoin justement de **maintenir des services humains**, avec des agents qui sont à la portée de la population et qui dialoguent avec elle, autrement qu'à travers un formulaire.

#### **categories:**

[La Métropole Parisienne](#) [2]

[Réforme territoriale](#) [3]

[Hauts-de-Seine](#) [4]

[Tweet](#) [5]

Tuesday, 7 June 2016

---

**Source URL (retrieved on 09/28/2020 - 14:59):** <http://patrickdevedjian.fr/pourquoi-rapprocher-les-yvelines-et-les-hauts-de-seine/848>

#### **Links:**

[1] <http://www.citallios.fr/>

[2] <http://patrickdevedjian.fr/blog/la-m%C3%A9tropole-parisienne>

[3] <http://patrickdevedjian.fr/blog/r%C3%A9forme-territoriale>

[4] <http://patrickdevedjian.fr/blog/hauts-de-seine>

[5] <http://twitter.com/share>